

■ **DEBIK S.à.r.l.**, précédemment à Versoix, CH-660-2476007-9 (FOSC du 17.10.2007, p. 6). Le capital de CHF 20'000, désormais entièrement libéré, est divisé en 20 parts de CHF 1'000, dont les associés-gérants Ngo Bikoi Esther, qui se nomme maintenant Debey Esther, et Debey François, qui est nommé président, tous deux à Nyon, sont respectivement titulaires de 17 parts de CHF 1'000 et de 3 parts de CHF 1'000. Ngo Bikoi Esther cède 10 de ses 17 parts de CHF 1'000 à Debey François, maintenant avec 13 parts de CHF 1'000. Debey Esther est maintenant avec 7 parts de CHF 1'000. Siège transféré à 1260 Nyon, chemin de Précossy 11, c/o François Debey. Statuts modifiés le 17 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 17 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 10494 du 01.07.2009  
(05120590 / CH-660.2.476.007-9)